



DATE DE PUBLICATION : 3 octobre 2022

Le directeur général des Services à l'économie et du Réseau

Délégation de signature

Vu la délégation de pouvoirs du gouverneur de la Banque de France donnée au directeur général des Services à l'économie et du Réseau le 18 mai 2020 ;

Vu la délégation de signature donnée par M. Denis BEAU, premier sous-gouverneur, à M. Hervé GONSARD le 23 septembre 2022 ;

Délégation permanente est donnée à M^{me} Martine RIGAULT, directrice de la direction informatique des Évolutions pour les Services à l'économie (DIESE), et, en cas d'absence ou d'empêchement, à M^{me} Sophie DARRACQ, son adjointe, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, dans la limite de 25 000 euros (HT), relatifs à l'exercice des activités de la direction informatique des Évolutions pour les Services à l'économie.

M^{me} Martine RIGAULT et M^{me} Sophie DARRACQ peuvent subdéléguer leur signature aux agents du personnel des cadres de la direction informatique des Évolutions pour les Services à l'économie.

Fait à Paris, le 3 octobre 2022

Hervé GONSARD